Amundi ETF

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM (le "Fonds"). Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Amundi FTSE MIB Daily (2x) Leveraged UCITS ETF Dist

Code ISIN : (C/D) FR0010446658

Ce fonds est géré par Amundi Asset Management, société d'Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.
L'objectif de gestion du Fonds est de s'exposer avec un rééquilibrage quotidien au marché des actions italiennes en reproduisant, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice de stratégie FTSE MIB Daily Leveraged RT Net-of-Tax (Lux) TR (dividendes nets réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en Euros (EUR), qui représente une stratégie de levier (et avec un effet de levier quotidien 2x) avec un rééquilibrage quotidien, sur l'indice FTSE MIB® Net Total Return (dividendes nets réinvestis) (l'« Indice Parent »), mesurant l'évolution des 40 valeurs les plus importantes cotées sur Borsa Italiana, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.
Le niveau anticipé de Tracking Error dans des conditions normales de marché est indiqué dans le prospectus du Fonds.
Sur une période supérieure à un jour ouvré en revanche, en raison du réajustement quotidien du levier effectué dans l'Indice de Référence, la performance du Fonds ne sera pas égale au double de la performance de l'Indice Parent, et pourra même suivre une évolution de sens contraire.
Le site Internet FTSE (www.ftse.com) contient des informations plus détaillées sur les indices FTSE.
Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplication indirecte, à savoir en concluant un ou plusieurs contrat(s) d'échange à terme négocié(s) de gré à gré (instruments financiers à terme, « IFT »).
Le Fonds pourra investir dans un portefeuille diversifié d'actions internationales, dont la performance sera échangée contre celle de l'Indice de Référence par le biais d'IFT.
La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundietf.com.
En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.
Le résultat net et les plus-values nettes réalisées par le fonds sont réinvestis ou redistribués sur décision de la Société de Gestion.
Vous pouvez revendre vos parts pendant les heures d'ouverture des différentes places de cotation sous réserve que les Teneurs de Marché soient en mesure d'animer le marché.
Recommandation : cette SICAV pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 1 jour.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, A risque plus élevé,



rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	**7**

Le niveau de risque de ce fonds reflète le risque du marché des actions européennes sur lequel il est investi et la stratégie de levier de l'indice.
Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.
Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à cette SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de contrepartie : Le Fonds est exposé au risque d'insolvabilité ou à tout autre type de défaut de toute contrepartie avec laquelle il conclut un accord ou une transaction et particulièrement lorsqu'il s'agit d'instruments financiers à terme négociés de gré à gré ou de cession temporaire de titres. Un tel événement pourrait entraîner une baisse significative de la valeur liquidative du Fonds. Conformément à la réglementation applicable au Fonds, ce risque ne peut excéder 10 % du total des actifs du Fonds pour une contrepartie donnée.
- Risque lié au recours à des instruments dérivés : Le Fonds peut avoir recours à des contrats financiers qui induisent différents types de risques, tel que notamment, des risques liés à l'effet de levier, des risques liés à une volatilité élevée, un risque de valorisation ou un risque de liquidité.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre portefeuille.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Non applicable aux investisseurs sur le marché secondaire*
Frais de sortie	Non applicable aux investisseurs sur le marché secondaire*
Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie).	
Frais prélevés par la SICAV sur une année	
Frais courants	0,6% de l'actif net moyen
Frais prélevés par la SICAV dans certaines circonstances	
Commission de performance	0

***Sur le marché secondaire** : le Fonds est un ETF, ainsi les investisseurs qui ne sont pas des Participants Autorisés doivent en principe acheter ou vendre les actions du Fonds sur le marché secondaire. Sur le marché secondaire, les investisseurs peuvent supporter des commissions de courtage et/ou des frais de transaction liés au passage de leur ordre d'achat/vente sur la bourse concernée. Ces frais sont perçus par des intermédiaires de marché et ne sont pas prélevés par/reversés au Fonds ou à la société de gestion. Les investisseurs peuvent également payer un montant additionnel occasionné par l'écart entre le prix à la vente et le prix à l'achat des actions du Fonds (« bid-ask spread »).

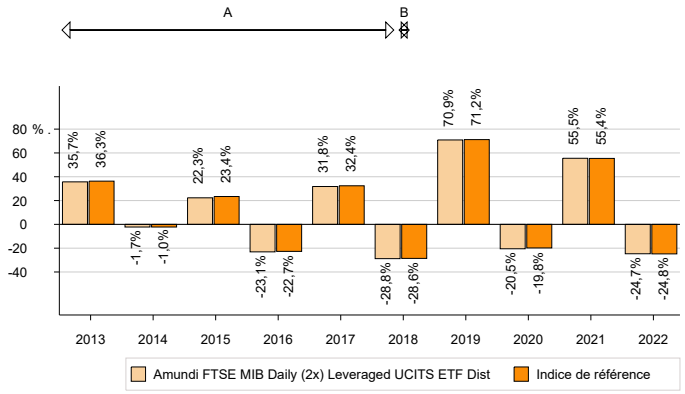
Sur le marché primaire : les Participants Autorisés qui souscrivent/rachètent leurs actions directement auprès du Fonds paieront les coûts applicables au marché primaire du Fonds tels que décrits à la Section 4 du prospectus

Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le 31 octobre 2022. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

- Les commissions de surperformance,
- Les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPCVM.

Pour plus d'information sur les frais de cet OPCVM, veuillez vous référer à la section "frais et commissions" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet amundietf.com.

Performances passées



A : Jusqu'au 07/06/2018,les performances des Fonds enregistr2es correspondent aux performances de Lyxor FTSE MIB Daily (2x) Leveraged UCITS ETF. Ce fonds a été absorbé par le Fonds le 07/06/2018
B : Jusqu'au 03/09/2012, l'Indice de Référence du Fonds était le FTSE MIB Leveraged.

C : Jusqu'au 06/09/2018,les performances du Fonds enregistrées correspondent aux performances du FCP - Lyxor FTSE MIB Daily (2x) Leveraged UCITS ETF (le fonds absorbé). Ce dernier a été absorbé par le Fonds le 06/09/2018.

Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.
Les performances annualisées présentées sur ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par la SICAV.
La SICAV a été créée le 6 septembre 2018.
La devise de la part est l'euro.
Lorsque l'Indice de Référence est libellé dans une autre devise que celle du Fonds, la performance de l'Indice de Référence est d'abord convertie dans la devise du Fonds par souci de clarté et de comparaison. A cet effet, une opération de change (au cours WM Reuters 17h du jour considéré) est appliquée quotidiennement à la valeur de l'Indice de Référence.

Informations pratiques

- Nom du dépositaire : SOCIETE GENERALE.
- Nom du teneur de marché : SOCIETE GENERALE.
- Représentant en Suisse : Société Générale, Paris, Zurich Branch, at Talacker 50, 8001 Zurich.
- Service de paiement en Suisse : Société Générale, Paris, Zurich Branch, at Talacker 50, 8001 Zurich.
- Le dernier prospectus et les derniers documents d'information périodique réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la Société de Gestion.
- Les détails actualisés de la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur son site internet ou gratuitement sur simple demande écrite auprès de celle-ci.
  Cette politique décrit notamment les modalités de calcul des rémunérations et avantages de certaines catégories de salariés, les organes responsables de leur attribution ainsi que la composition du Comité de rémunération.
- La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la Société de Gestion ou sur son site Internet amundietf.com.
- Des informations concernant les teneurs de marchés, les places de cotations ainsi que les modalités de cotation sont disponibles sur la page dédiée au Fonds sur le site amundietf.com. La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.
- L'OPCVM n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" ; la définition est disponible sur le site internet de la Société de Gestion : amundietf.com et/ou dans le prospectus.
- La politique de transparence et des informations sur la composition des actifs des fonds sont disponibles sur le site amundietf.com.
- Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller habituel.
- La responsabilité d'Amundi Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.
La Société de Gestion Amundi Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11 octobre 2023.